



ECOLE DE
MUSIQUE DU
PAYS-D'ENHAUT

www.ecoledemusique-pe.ch

Rapport d'activité 2022-2023

Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut

p/a Nathalie Testa, route des Monnaires 28, 1660 Château-d'Oex

Tél. 079 709 04 05 / 079 291 38 80 e-mail : info@ecoledemusique-pe.ch

Membre de l'AVCEM (Assoc. Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique) et de l'ASEM (Assoc. Suisse des Ecoles de Musique)
Soutenue financièrement par les Communes de Rougemont, Château-d'Oex, Rossinière, Haut-Intyamont, ainsi que l'Etat de Vaud (FEM)

Rapport du directeur pour l'année 2022-2023

Après deux ans de bonds et rebonds liés au COVID, suite à la grande fête de 2022 pour nos 40 ans (même si nous en avons en réalité 42...), nous sommes revenus à une année « ordinaire ».

L'énorme émulation engendrée par les festivités du 40^e ne s'est pas retrouvée dans les inscriptions, et nous avons eu une légère baisse du nombre de nos élèves.

Du côté de la FEM (fondation pour l'enseignement de la musique), nous avons reçu le renouvellement de notre accréditation pour 5 ans : ainsi, notre école continue à être reconnue et subventionnée par les Communes et le Canton de Vaud.

Notre traditionnel concert de groupes s'est déroulé le 3 février 2023 à la Grande salle de Rougemont. Quant aux auditions de fin d'année, elles ont eu lieu comme chaque année l'avant-dernière semaine avant les vacances d'été, cette fois à la Grande salle de Rossinière. A noter que nous avons eu le bonheur d'entendre le récital qui a permis à Delphine Berdoz, piano (élève de Raphaël Sudan), d'obtenir son certificat cantonal FEM.

Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut

p/a Nathalie Testa, route des Monnaires 28, 1660 Château-d'Oex

Tél. 079 709 04 05 / 079 291 38 80 e-mail : info@ecoledemusique-pe.ch

Membre de l'AVCEM (Assoc. Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique) et de l'ASEM (Assoc. Suisse des Ecoles de Musique)
Soutenue financièrement par les Communes de Rougemont, Château-d'Oex, Rossinière, Haut-Intyamon, ainsi que l'Etat de Vaud (FEM)

1. Élèves

Au 1^{er} janvier 2023, 116 élèves suivaient des cours individuels à l'École de Musique (13 instruments différents + chant) :

Cours enseignés	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23
Piano	39	34	31	42	36	45	42
Batterie / handpan	8	6	6	5	4	4	8
Xylophone	1	1	1	1	1	-	-
Flûte à bec	4	2	1	1	1	2	3
Flûte de bambou	6	5	7	6	7	6	6
Flûte traversière	5	5	4	4	5	6	6
Clarinette	3	2	2	1	-	1	1
Saxophone	1	1	-	-	-	1	1
Cuivres - cor des alpes	11	10	9	8	6	5	4
Accordéon	2	1	2	-	-	-	-
Violon (méthode trad.)	2	1	2	3	3	2	-
Violon Suzuki	21	23	24	29	26	26	21
Violoncelle	-	7	6	3	3	3	5
Guitare	6	7	7	8	3	2	2
Guitare électr./basse	-	-	-	-	1	3	2
Chant	13	11	10	13	13	15	15
Initiation musicale	-	-	-	-	-	-	-
Solfège/Impro 16-17	4	-	-	-	-	-	-
Total cours	126	116	112	124	109	121	116

Nombre de membres cotisants en 2022-2023 : 95 (on s'inscrit volontiers en famille !)

La provenance des élèves (enfants uniquement !) est la suivante (octobre 2022) :

Commune	2022-2023
Château-d'Oex	72
Rossinière	13
Rougemont	6
Hors Pays-d'Enhaut	4

2. Corps enseignant

Liste des professeur-e-s de l'Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut en 2022 - 2023 :

Baechler Marie-France	Chant (classique & variété)
Faivre Michel	Violoncelle
Ferreira Bruno	Batterie, handpan
Fringeli Boris	Piano
Gretillat Valérie	Violon Suzuki (dès 4 ans)
Gyger Samuel	Cuivres
Kuhn Michel	Guitares acoustique, électrique et basse
Maier Gisela	Flûte traversière
Niquille José	Cuivres
Pasquier Aymeric	Percussion, batterie, tambour bâlois
Prin Muriel	Piano
Sudan Raphaël	Piano
Thomet Dominique	Flûte de bambou (en remplacement de Sylvie Beaud)
Vonesch Claudia	Flûte à bec, clarinette, saxophone
Vuilleumier Luc	Cor des Alpes

Les 15 professeur-e-s ont totalisé ensemble près de 2500 heures d'enseignement sur l'année 2022- 2023, réparties sur 37 semaines. A noter que nous avons eu la joie d'engager MM. Samuel Gyger, José Niquille, Aymeric Pasquier et Luc Vuilleumier, ce qui nous réjouit énormément. Ainsi, le lien avec les 3 fanfares du Pays-d'Enhaut s'est resserré, ce qui est d'excellent augure. Nous leur souhaitons beaucoup de plaisir à enseigner dans notre école ! M. Bruno Ferreira, professeur de batterie et handpan, a concentré ses activités sur Lausanne, mettant un terme à 10 ans d'enseignement au Pays-d'Enhaut. Quant à Mme Dominique Thomet, professeure de flûte de bambou, elle a pris une retraite amplement méritée. Nous leur sommes reconnaissants et leur souhaitons le meilleur.

3. Auditions et concerts de l'Ecole de Musique

Comme annoncé en préambule, nous avons eu notre traditionnel concert de groupes, le 3 février 2023, à la Grande salle de Rougemont.

Toujours fidèles à la tradition, les **auditions de fin d'année** se sont déroulées la même semaine, au même lieu, i.e. la Grande salle de Rossinière, les 19, 20, 21, 22 et 23 juin 2023. Presque tous nos élèves non adultes y ont participé.

Un grand merci à tous les membres du comité, aux parents d'élèves et à toutes les personnes qui nous ont généreusement aidés, ainsi qu'aux Communes du Pays-d'Enhaut pour la mise à disposition gratuite des salles

Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut

p/a Nathalie Testa, route des Monnaires 28, 1660 Château-d'Oex

Tél. 079 709 04 05 / 079 291 38 80 e-mail : info@ecoledemusique-pe.ch

Membre de l'AVCEM (Assoc. Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique) et de l'ASEM (Assoc. Suisse des Ecoles de Musique)
Soutenue financièrement par les Communes de Rougemont, Château-d'Oex, Rossinière, Haut-Intyamon, ainsi que l'Etat de Vaud (FEM)

4. Examens

Notre 13^e session d'examens a été une fois de plus couronnée de succès, puisque les 12 élèves concernés cette année ont réussi (tous avec mention bien, très bien ou excellent !) leur passage au palier suivant. Nous sommes ravis de constater avec quel soin la préparation a été menée, en parallèle à la comédie musicale créée moins d'un mois avant. Les examens font réellement progresser nos élèves. Nos sincères félicitations à vous et à vos professeurs !

Nous suivons les plans d'études de la FEM (Fondation pour l'Enseignement de la Musique). Les niveaux, que 3 années d'études séparent, sont les suivants : Elémentaire, Moyen, Secondaire, Secondaire supérieur et entrée en Certificat. Voici la liste des lauréats (dans l'ordre de passage) avec leur niveau :

Classe de piano de Muriel Prin-Schibler (expert : Raphaël Sudan)

Entrée en Moyen : Rose Blum (très bien)

Classe de piano de Raphaël Sudan (experte : Muriel Prin-Schibler)

Entrée en Moyen : Coline Martin (très bien), Mei Peverelli (bien) et Marie Scherrer (excellent)

Classe de piano de Muriel Prin-Schibler (expert : Boris Fringeli)

Entrée en Élémentaire : Malina Schwitzguebel (très bien), Francesco Iori Scalfi (bien) et Manuel Cancedda (bien)

Classe de flûte de bambou de Dominique Thomet (experte : Christelle Hiltbrunner)

Entrée en Moyen : Solame Zulauff (très bien)

Classes de flûte traversière de Gisela Maier (experte : Dominique Thomet)

Entrée en Moyen : Adèle Daenzer (excellent)

Classe de violon Suzuki de Valérie Gretillat (experte : Alba Cirafici)

Léane Combremont, bien ; Saskia Combremont, très bien ; Louise Mottier, excellent

Certificat cantonal de piano

Delphine Berdoz (classe de Raphaël Sudan) a obtenu son certificat cantonal, à l'issue du récital qu'elle a donné le 28 avril 2023, dans les locaux de l'Ecole de Musique Lausanne. Toutes nos félicitations à Delphine, qui termine ainsi brillamment ses études non professionnelles de piano, qu'elles a suivies dès leurs prémisses au sein de notre école. Merci et bon vent !

Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut

p/a Nathalie Testa, route des Monnaires 28, 1660 Château-d'Oex

Tél. 079 709 04 05 / 079 291 38 80 e-mail : info@ecoledemusique-pe.ch

Membre de l'AVCEM (Assoc. Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique) et de l'ASEM (Assoc. Suisse des Ecoles de Musique)
Soutenue financièrement par les Communes de Rougemont, Château-d'Oex, Rossinière, Haut-Intyamon, ainsi que l'Etat de Vaud (FEM)

5. Comptes de l'Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut

Compte d'exploitation de l'exercice 2022-2023 (01.08.2022 – 31.07.2023)

Charges	Année précédente exercice 2021/2022	Résultat 2022/2023	Différence
3010 Achats matériel divers	-322.45	-340.00	17.55
3550 Dépenses 40^e	-17 255.80	0.00	-17 255.80
4000 Salaires professeurs	-250 233.45	-238 889.80	-11 343.65
4002 Accompagnement des <20 ans	-2 075.00	-1 800.00	-275.00
4004 Remplacement professeurs	0.00	-301.35	301.35
Salaires professeurs	-252 308.45	-240 991.15	-11 317.30
4005 Salaire direction	-21 492.90	-21 650.20	157.30
4008 Salaire secrétariat-caisse	-4 485.00	-3 926.25	-558.75
Salaires direction et secrétariat	-25 977.90	-25 576.45	-401.45
4020 AVS/AI/APG	-26 654.85	-24 908.75	-1 746.10
4030 LAA & PGM	-2 358.85	-2 703.90	345.05
4040 LPP professeurs et direction	-15 996.10	-17 043.70	1 047.60
Charges sociales	-45 009.80	-44 656.35	-353.45
4300 Frais d'accordage et d'entretien	-1 220.00	-5'557.00	4 337.00
4700 Frais de bureau et divers commun	-1 456.00	-1 601.90	145.90
4710 RC/assurances/taxes	-262.50	-262.50	0.00
4720 Frais de banque (CCP)	-39.10	-63.28	24.18
4730 AG et comités	-1 105.90	-995.30	-110.60
4731 Jetons de présence comité	-3 350.00	-3 100.00	-250.00
4740 Publicité - imprimerie – internet	-465.25	-1 258.35	793.10
4750 Coti. AVCEM, USL	-769.00	-793.70	24.70
4760 Fiduciaire	-1 000.00	-1 000.00	0.00
Frais d'administration	-8 447.75	-9 075.03	627.28
4900 Auditions	-435.25	-1 222.85	787.60
4920 Examens	-982.00	-1 000.00	18.00
Manifestations	-1 417.25	-2 222.85	805.60
4930 Frais divers	-2 784.35	-480.00	-2 304.35
5010 Aide aux élèves	-7 000.00	-1 000.00	-6 000.00
5099 Impôts	-186.45	-200.00	13.55

Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut

p/a Nathalie Testa, route des Monnaires 28, 1660 Château-d'Oex

Tél. 079 709 04 05 / 079 291 38 80 e-mail : info@ecoledemusique-pe.ch

Membre de l'AVCEM (Assoc. Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique) et de l'ASEM (Assoc. Suisse des Ecoles de Musique)
Soutenue financièrement par les Communes de Rougemont, Château-d'Oex, Rossinière, Haut-Intyamont, ainsi que l'Etat de Vaud (FEM)

Total des charges		-361 930.30	-330 098.83	-31 831.47
Produits				
6000	Cours et cotisations	122 424.00	120 918.90	-1 506.10
6011	Subside Château-d'Oex	34 269.00	41 627.00	7 358.00
6012	Subside Rougemont	8 464.00	10 110.00	1 646.00
6013	Subside Rossinière	5 267.00	6 263.00	996.00
6014	Subside Haut-Intyamou	3 960.00	2 220.00	--1 740.00
Subsides communaux		51 960.00	60 220.00	8 260.00
6050	Subside cantonal (FEM)	147 362.35	144 713.70	-2 648.65
6090	Location d'instruments	0.00	430.00	430.00
6100	Produits d'intérêt	11.05	9.33	-1.72
6300	Remboursement APG	12 389.40	1 204.70	-11 184.70
6690	Recettes diverses	840.70	1 596.50	755.80
6900	Recettes 40^e	26 615.45	0.00	-26 615.45
Déficit		327.35	1 025.70	698.35
Total des produits		361 930.30	330 098.83	-31 831.47

Quelques remarques concernant les comptes :

Grâce à la générosité des Communes du Pays-d'Enhaut – que nous remercions vivement au passage – nous avons eu une rallonge de CHF 10'000. – qui nous a permis d'éviter un trop grand déficit. Quant à l'écolage,, il a été revu à la hausse au 01.08.2023.

Le financement de l'Ecole de Musique repose majoritairement sur les **frais d'écolage** et les **subsides communaux et cantonaux**. En 2022-2023, ils se répartissent de la manière suivante :

Ecolages et cotisations		120 918.90	37%
Participation des communes			
. Château-d'Oex	41 627.00		
. Rossinière	6 263.00		
. Rougemont	10 110.00		
. Haut-Intyamou	2 200.00		
Total communes		60 220.00	18%
Participation cantonale (FEM)		144 713.70	44%
TOTAL des participations		325 852.60	99%

Ecolages et cotisations

Les membres cotisants sont les parents d'élèves et les adultes (20) inscrits à l'école de musique. La cotisation annuelle est de Fr. 50.--. Les frais d'écolage n'ont pas été

Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut
p/a Nathalie Testa, route des Monnaires 28, 1660 Château-d'Oex
Tél. 079 709 04 05 / 079 291 38 80 e-mail : info@ecoledemusique-pe.ch

Membre de l'AVCEM (Assoc. Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique) et de l'ASEM (Assoc. Suisse des Ecoles de Musique)
Soutenue financièrement par les Communes de Rougemont, Château-d'Oex, Rossinière, Haut-Intyamou, ainsi que l'Etat de Vaud (FEM)

augmentés depuis le 1^{er} février 2015. Une augmentation est toutefois intervenue durant l'été 2023. Les familles continuent de bénéficier d'une remise jusqu'à 20% suivant le nombre d'inscriptions.

Participation des communes

Elle est calculée sur la base d'une contribution de base par habitant et par année (fixée à Fr. 9.50 pour toute l'année scolaire), versée à la FEM (Fondation pour l'Enseignement de la Musique), ainsi que d'un montant complémentaire en fonction des besoins et réparti au prorata des habitants. La commune de Haut-Intyamont verse l'équivalent de l'écolage (sans les rabais de famille). La participation globale des communes est fixée fin septembre / début octobre de chaque année, sur la base du budget annuel.

Participation cantonale (FEM)

Grâce à la contribution de toutes les communes vaudoises, la subvention FEM a couvert cette année les 44% de nos besoins (contre 41% l'exercice précédent).

Vérification des comptes

Ayant depuis quelques années légalement l'obligation de confier cette tâche à une fiduciaire dûment agréée, nous nous sommes tournés il y a trois ans vers M. Jean-Claude Racine et sa fiduciaire Jurifid, que nous remercions de tout coeur. Le rapport de la fiduciaire est lu lors de l'assemblée du 17 novembre 2023. Grand merci à M. Racine pour sa révision !

6. Locaux

L'Ecole de musique du Pays-d'Enhaut ne disposant pas de locaux, ceux-ci lui sont mis gracieusement à disposition par les communes, en collaboration avec la Direction des Ecoles du Pays-d'Enhaut, la Paroisse réformée et le Centre de Culture et de Loisirs. Voici le nombre d'heures d'utilisation de ces locaux au long de l'année écoulée (durant 36 semaines) :

Château-d'Oex :	Collège	23h/semaine
	Salle Montagnarde	38h/semaine
	CCL (Monnaies)	9h/semaine
	Salles de paroisse (bas)	30h/semaine
Albeuve :	Salle de répétitions	2h/semaine

Nous remercions vivement les communes, la paroisse, l'établissement scolaire et toutes les communautés et personnes concernées par la mise à disposition de ces locaux, ainsi que les autres utilisateurs de ces salles pour l'excellente collaboration. Il est évident que la mise à disposition de ces locaux nous est précieuse et appréciée.

Mme Darcy Mottier, directrice de l'Etablissement scolaire, nous met à disposition un maximum de classes. Sans sa précieuse contribution, certains de nos cours ne pourraient tout simplement pas être donnés. Nous apprécions grandement sa collaboration et lui en savons gré.

7. Comité

Notre comité, que préside Sylvie Lenoir, a toujours du pain sur la planche et beaucoup de motivation à faire vivre notre école. Représentant des Municipalités, Maximilien Stauber nous fait bénéficier de ses connaissances et de son intérêt marqués dans le domaine musical.

Nous pouvons toujours compter sur Nathalie Testa, notre secrétaire - comptable. Depuis la rentrée scolaire 2022-23, Nathalie a repris la partie administrative de la direction, et c'est un plaisir de collaborer avec elle, toujours très réactive et efficace. Bravo et merci à elle !

8. Conclusion

J'ai commencé ma 16^e année à la direction générale puis pédagogique de notre école de musique. Je me rends compte qu'il est maintenant temps pour moi de remettre le flambeau à une nouvelle directrice ou un nouveau directeur pédagogique, afin de relever d'autres défis - toujours musicaux. J'aurai eu énormément de plaisir et ai passé des années fabuleuses et enrichissantes. Je demeurerai professeur de piano, car j'aime énormément l'enseignement de la musique : vous ne verrez donc que l'un de mes talons... J'ai donné ma démission de la direction pédagogique pour le 30 avril 2024.

Ma reconnaissance va envers vous, les parents, qui nous confiez vos enfants. Nous tâchons de leur transmettre notre passion, et de les aider à grandir harmonieusement.

Les chœurs, fanfares et mélomanes sont toujours les bienvenus, et leur présence nous fait plaisir et nous motive encore plus à accomplir notre mission : permettre à des enfants et des jeunes de s'épanouir à travers l'apprentissage de la musique. La collaboration plus étroite qui s'est instaurée entre les 3 corps de Cadets et notre école de musique est d'excellent augure et me réjouit.

Le soutien des 3 communes du Pays-d'Enhaut et de la commune de Haut-Intyamon nous sont précieux. Que ces 4 communes et la paroisse du Pays-d'Enhaut, ainsi que leur personnel, soient vivement remerciés pour leur contribution et la mise à disposition gratuite des locaux !

Merci à toutes et tous pour votre présence ! Boris Fringeli, directeur pédagogique

Rapport de la Présidente 2022/2023

Chers membres, chers municipaux,

C'est une année musicale qui se termine avec succès. Avec 2 membres supplémentaires au comité, les rencontres se sont animées d'échanges, de partage d'opinions, des idées plein la tête et des projets à mettre en place.

Pour commencer nous avons souhaité rencontrer les 3 fanfares du Pays-d'Enhaut, afin de collaborer ensemble. Ceci s'est concrétisé et conclu par un arrangement, pour permettre aux cadets des fanfares d'avoir des cours donnés par des professeurs, pour leur initier les bases de la musique, tout en continuant les répétitions avec leur fanfare, et ainsi assurer la relève de celle-ci, qui sont très importantes dans la collégialité d'un village.

Cette collaboration se passe à merveille, et tout ça dans la bonne humeur : on se réjouit d'écouter ces élèves chacun dans leur fanfare respective lors de leur soirée annuelle.

Je remercie en passant les trois représentants des fanfares pour leur dévouement et disponibilité dans leur fonction musicale.

Pour assurer ces tâches nous avons engagé 2 nouveaux professeurs de cuivre.

Ayant aussi de nouveaux élèves de percussion, nous avons dû engager un nouveau professeur de percussion afin de remplacer le professeur démissionnaire parti pour d'autres horizons musicaux.

Puis nous avons engagé un professeur de cor des Alpes, un souhait de longue date de pouvoir donner des cours dans l'enceinte de l'école de musique du Pays-d'Enhaut. C'est avec un grand plaisir que ces élèves montent à la colline du temple tous les mercredis soirs pour répéter et faire vibrer le temple et parfois le village quand la météo s'y prête.

Et c'est le 10 novembre dernier que nous avons organisé une soirée « portes ouvertes », pour faire découvrir de vrais instruments aux participants, qu'ils puissent les toucher, les essayer et avoir des explications de nos professeurs en direct et des réponses à toutes leurs questions.

Pour pigmenter un petit peu la découverte, les invités pouvaient participer à un petit concours, ils devaient découvrir une mélodie mystère, avec des notes à récolter dans chaque classe. Ils devaient ensuite les placer sur une portée pour pouvoir jouer la mélodie en question sur un xylophone.

Ce petit jeu a été un succès, le tirage au sort a fait trois heureux gagnants, chaque personne a gagné trois cours d'essais pour l'instrument qu'elle désire essayer. Cette soirée c'est poursuivi d'un petit apéro qui a été un moment de partage dans une ambiance de convivialité. Merci à tous mes organisateurs !

Bref, une année riche en projets acquis.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont œuvré pendant cette année musicale, les parents, les élèves, les professeurs pour leur travail, leur dévouement et leur patience.

Un grand merci aux municipalités du Pays-d'Enhaut et de Haut-Intyamont pour leur présence, leur soutien financier ainsi que pour le prêt des salles.

Je remercie le comité pour tout le travail effectué durant cette année.

Merci !

Sylvie Lenoir, présidente

« Quiconque aime la musique ne peut jamais être tout à fait malheureux. »

F. Schubert

Membres du comité de l'Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut pour 2022-2023

Sylvie Lenoir, route de Saanen 81, 1660 Château-d'Oex (présidente)

Sébastien Martin

Susanne Germann

Stéphane Henchoz

Valérie Daenzer

Maximilien Stauber, municipal à Château-d'Oex

Direction administrative

Nathalie Testa, route des Monnaies 28, 1660 Château-d'Oex (secrétaire-comptable)

Direction pédagogique

Boris Fringeli, impasse des Frênes 1, 1669 Les Sciernes

Novembre 2023

Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut

p/a Nathalie Testa, route des Monnaies 28, 1660 Château-d'Oex

Tél. 079 709 04 05 / 079 291 38 80 e-mail : info@coledemusique-pe.ch

Membre de l'AVCEM (Assoc. Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique) et de l'ASEM (Assoc. Suisse des Ecoles de Musique)
Soutenue financièrement par les Communes de Rougemont, Château-d'Oex, Rossinière, Haut-Intyamont, ainsi que l'Etat de Vaud (FEM)

Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut
p/a Nathalie Testa, route des Monnaires 28, 1660 Château-d'Oex
Tél. 079 709 04 05 / 079 291 38 80 e-mail : info@ecoledemusique-pe.ch

Membre de l'AVCEM (Assoc. Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique) et de l'ASEM (Assoc. Suisse des Ecoles de Musique)
Soutenue financièrement par les Communes de Rougemont, Château-d'Oex, Rossinière, Haut-Intyamon, ainsi que l'Etat de Vaud (FEM)